

### **3.8. PROMOTION SENIORS MESSIEURS** 16-17 septembre au Domaine des Ormes

#### **REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales seniors messieurs.

**Pour les équipiers :** Voir le règlement général des épreuves par équipe de la FFG. Ouvert aux joueurs ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

**Pour les équipes :** 18 équipes maximum seront retenues (6 par Ligue). Chaque région détermine ses critères de sélection des clubs pouvant participer à cette épreuve.

Pour la Ligue Centre Val de Loire, les équipes seront prises dans l'ordre suivant :

1. Les clubs descendants de division
2. Le classement au mérite des clubs de l'année 2016
3. La date d'inscription sur extranet

#### **FORME DE JEU**

**Epreuve sur 2 jours :**

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 2 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 3<sup>ème</sup> Division.

#### **ENGAGEMENT**

Inscription du club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant le premier jour de l'épreuve.**

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

**Droits d'inscription : 200 € par équipe**

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général 1-2-2-1.

#### **PRIX**

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4<sup>ème</sup> Division.